

*ASSOCIATION SEARCH FOR
COMMON GROUND*

*RAPPORT DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
EXERCICE 2014*

Juin 2015



SOMMAIRE

RAPPORT GENERAL

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2014

- BILAN	1 – 2
- ETAT DE RESULTAT	3
- NOTES AUX ETATS FINANCIERS	4 – 12



RAPPORT GENERAL

MESSIEURS ET MESDAMES LES ABONNES DE L'« ASSOCIATION SEARCH FOR COMMON GROUND »

**OBJET : RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014.**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de l' « **Association Search For Common Ground** » arrêtés au 31 décembre 2014, tels qu'annexés au présent rapport.

Les états financiers ci-joints, couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, font apparaître un total bilan net de 62 276 DT et un déficit des produits sur les charges de l'exercice s'élevant à 60 331 DT.

I- Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de l'« **Association Search For Common Ground** » au 31 Décembre 2014. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité du comité directeur de l'association. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

- 1- Courant l'exercice 2014, l'association a procédé à des écritures d'apurements et de régularisations qui ont été logées au niveau de la rubrique : autres pertes (de l'état des produits et des charges), l'impact total des ces écritures s'élève à 10 622 Dinars. Ainsi, le résultat de l'exercice se trouve minoré d'égal montant.

A notre avis et sous réserve du point exprimé ci-dessus, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l' « **Association Search For Common Ground** » ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur le fait que l'article 39 du Décret-loi 88-2011 portant organisation des associations, prévoit que « les normes comptables spécifiques aux associations sont fixées par arrêté du ministre des finances ». En l'absence d'une norme comptable spécifique promulguée, les états financiers de l'exercice 2014 ont été préparés sur la base d'un projet de cette norme spécifique. Aussi, les états financiers de l'exercice 2013 ont été retraités en proforma pour les besoins de la comparabilité.

II- Vérifications spécifiques :

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la réglementation en vigueur.

L'association ne s'est pas conformée aux dispositions de l'art 41 du Décret-loi 88-2011 portant organisation des associations qui prévoit:«l'association publie les données concernant les aides, dons, et donations d'origine étrangère et indique leur source, leur valeur et leur objet dans l'un des médias écrits et sur le site électronique de l'association s'il en existe et ce, dans un délai d'un mois à compter de la date de la décision de leur sollicitation ou de leur réception. Elle en informe le secrétaire général du gouvernement par lettre recommandée avec accusé de réception dans le même délai».

Aussi, l'association ne tient pas les registres prévus par l'article 40 du Décret-loi ci-dessus cité.

Tunis, le 25 juin 2015
Synergie Audit et Conseil



Synergie Audit & Conseil
Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts
Comptables de Tunisie
17, Rue El Hassan et El Houssein El Menzah IV
1004 Tunis
Tél: 71 236 131 / Fax: 71 750 370



**ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31/12/2014**

Search for Common Ground

BILAN ARRETE AU 31/12/2014

(Exprimé en Dinars)

Actifs	Notes	31/12/2014	31/12/2013
Liquidités et équivalents de liquidités	2.1	9 136	71 610
Placements et autres actifs financiers		-	-
Autres actifs courants	2.2	4 491	18 960
Créances et comptes rattachés		-	-
Stocks de fournitures et autres approvisionnements		-	-
Immobilisations financières	2.3	10 050	4 000
Moins : Provisions IF		-	-
<i>Immobilisations financières nettes</i>		<u>10 050</u>	<u>4 000</u>
Immobilisations corporelles	2.4	66 774	46 671
Moins : Amortissements IC	-	28 176	10 660
<i>Immobilisations corporelles nettes</i>		<u>38 599</u>	<u>36 011</u>
Immobilisations incorporelles		-	-
Moins : Amortissements I I		-	-
<i>Immobilisations incorporelles nettes</i>		<u>-</u>	<u>-</u>
TOTAL DES ACTIFS		62 276	130 582

Search for Common Ground

BILAN ARRETE AU 31/12/2014

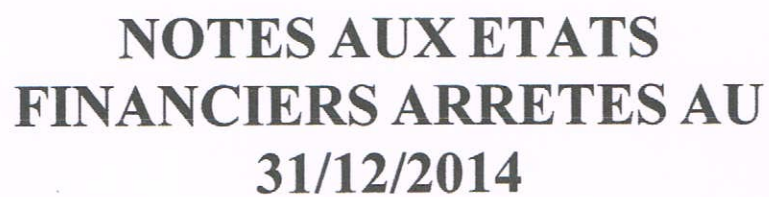
(En Dinars Tunisiens)

Passifs et Actifs Nets	Notes	31/12/2014	31/12/2013
PASSIFS			
Concours bancaires et autres passifs financiers		-	-
Autres passifs courants	3.1	57 983	65 957
Fournisseurs et comptes rattachés		-	-
Provisions		-	-
Apports reportés		-	-
Autres passifs non courants		-	-
Emprunts		-	-
Total des Passifs		57 983	65 957
ACTIFS NETS			
Dotations		-	-
Apports affectés à des immobilisations		-	-
Subventions d'investissement		-	-
Autres actifs Nets		-	-
Réserves		-	-
Excédents ou Déficits reportés		64 624	31 945
Excédents ou Déficits de l'exercice	-	60 331	32 679
Total des actifs Nets		4 293	64 624
TOTAL DES PASSIFS ET ACTIFS NETS		62 276	130 582

Search for Common Ground

ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES
Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2014
(En Dinars Tunisiens)

PRODUITS D'EXPLOTATION	NOTES	31/12/2014	31/12/2013
PRODUITS			
Cotisations des adhérents		-	-
Subventions de fonctionnement	4.1.	1 008 678	936 046
Revenus des activités et manifestations		-	-
Apports non monétaires		-	-
Autres apports		-	-
Produits des placements		-	-
Quote-part des subventions et apports inscrits aux produits de		-	-
Autres gains		-	2 591
Total des produits		1 008 678	938 637
CHARGES			
Achats consommés de fournitures et approvisionnements		29 431	26 332
Charges du personnel	4.2.	353 537	295 385
Dotations aux amortissements et aux provisions	2.1.	17 516	8 648
Autres charges courantes	4.3.	657 903	569 909
Charges financières nettes		-	-
Autres pertes	4.4.	10 622	5 683
Total des charges		1 069 009	905 958
Excédents (Déficit) des produits sur les charges de l'exercice	-	60 331	32 679



**NOTES AUX ETATS
FINANCIERS ARRETES AU
31/12/2014**

1. NOTES D'ORDRE GENERAL

1-1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

SFCG est une organisation indépendante, non partisan et à but non lucratif qui a été fondée en 1982 et qui est présente dans plus de 30 pays de par le monde. Les activités visent à promouvoir la culture de dialogue dans le monde, et à renforcer la capacité de l'association civile, des institutions et des médias à traiter les conflits à travers une culture de dialogue et de collaboration pacifique.

1-2. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de l' « Association Search For Common Ground », arrêtés au 31/12/2014, sont établis en respect des caractéristiques qualitatives que doit revêtir l'information financière, à savoir :

- l'intelligibilité ;
- la pertinence ;
- la fiabilité ;
- et la comparabilité.

* *Le bilan* fournit l'information sur la situation financière de l'association et particulièrement sur les ressources économiques qu'elle contrôle ainsi que sur les obligations et les effets des transactions, événements et circonstances susceptibles de modifier les ressources et les obligations. Les éléments inclus dans le bilan sont les actifs, les capitaux propres et les passifs.

La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction entre éléments courants et éléments non courants.

* *L'état de résultat* fournit les renseignements sur la performance de l'association.

La méthode de présentation retenue est celle autorisée qui consiste à classer les produits et les charges en fonction de leur nature.

En effet, la présentation en fonction de la provenance et de la nature des produits et des charges est autorisée pour tenir compte de la culture comptable en vigueur.

* *Les notes aux états financiers* comprennent les informations détaillant et analysant les montants figurant au bilan et l'état de résultat ainsi que les informations supplémentaires utiles aux utilisateurs. Elles comprennent les informations dont la publication est requise par les normes tunisiennes et d'autres informations qui sont de nature à favoriser la pertinence.

1-3. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers de l'Association Search For Common Ground arrêtés au 31/12/2014, sont établis et présentés en respect des recommandations des Normes Comptables Tunisiennes en vigueur, ainsi que le projet de la norme comptable spécifique aux associations.

Aucune divergence significative n'existe entre les Normes Comptables Tunisiennes et les principes comptables retenus par l'association pour l'élaboration de ces états.

1-4. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Pour l'élaboration de ses états financiers au 31/12/2014, l'association a retenu comme base d'évaluation le modèle comptable reposant sur le **coût historique**.

En plus de l'adoption de la convention du coût historique, les principes résultant des **conventions comptables** prévues par le cadre conceptuel sont utilisés pour la préparation et la présentation des états financiers.

Les principes comptables particuliers sont divulgués pour chaque poste significatif des éléments des états financiers dans les notes correspondantes.

2. NOTES RELATIVES A L'ACTIF

2-1. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent, au 31/12/2014, un solde de 9 136 Dinars contre un solde de 71 610 Dinars, au 31/12/2013, se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Attijari Bank	6 262	66 311
Caisse	2 874	5 299
Total	9 136	71 610

2-2. AUTRES ACTIFS COURANTS

Le solde brut de cette rubrique s'élève, 31/12/2014 à 4 491 Dinars contre 18 960 Dinars au 31/12/2013, Il se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Fournisseurs avances et acomptes	40	40
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 449	2 449
Retenues à la source/ honoraires	1 134	-
Caisse de compensation	775	-
Contribution exceptionnelle	93	-
Fonds de caisse	-	4 773
Compte d'attente/ déblocage	-	6 000
Compte d'attente	-	5 698
Total	4 491	18 960

2-3. IMOBILISATIONS FINANCIERES

Le solde brut de cette rubrique s'élève, au 31/12/2014, à 10 050 Dinars contre 4 000 Dinars au 31/12/2013 et correspond au cautionnement sur loyer siège social.

2-4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles qui sont inscrites à l'actif du bilan au 31/12/2014 sont celles qui répondent aux critères de classement établis par la Norme Comptable n°5.

Elles sont initialement évaluées à leurs coûts d'acquisition. Sont inclus dans le coût, le prix d'achat, les droits et taxes supportés par l'entreprise et les autres frais directs engagés pour mettre le bien à l'état et à l'endroit où il se trouve.

La méthode d'amortissement des immobilisations corporelles, adoptée par l'association est l'amortissement constant (linéaire) qui conduit à une charge constante sur la durée d'utilisation du bien.

Les immobilisations sont amorties linéairement à compter du jour de leur mise en exploitation sur la base des taux suivants :

- Matériel informatique	33%
- Installation générale	20%
- Matériel de bureau	20%

Le montant brut de ce poste s'élève, au 31/12/2013, à 66 774 Dinars. Il se détaille comme suit :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2014

Catégorie	Taux d'amortissement	V.B au début de l'exercice	Acquisition 2013	Acquisition 2014	Cessions	V.B à la fin l'exercice	Amort cumulés au 31/12/2013	Dotation 2014	Amort cumulés au 31/12/2014	V.C.N au 31/12/2014
Equipement de bureau/Mobilier	20%	3 089	4 390	1 695	0	9 174	1 682	1 612	3 294	5 881
Matériel informatique	33%	6 565	27 531	13 042	0	47 139	7 432	14 789	22 221	24 918
Installation générale	20%	4 694	402	3 371	0	8 466	1 546	1 099	2 646	5 821
Agencement Aménagement	15%	0	0	1 995	0	1 995	0	16	16	1 979
TOTAL GENERAL		14 348	32 323	20 103	0	66 774	10 660	17 516	28 176	38 599

3- NOTES RELATIVES AUX PASSIFS ET ACTIFS NETS

3-1. AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalise, au 31/12/2014 un solde de 57 983 Dinars, contre un solde de 65 957 Dinars au 31/12/2013, elle s'analyse comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Etat DMF	33 405	-
Etat, retenues à la source	107	46 882
CNSS	24 471	19 075
<i>Total</i>	<i>57 983</i>	<i>65 957</i>

4- NOTES RELATIVES A L'ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES

4-1. DONS ET SUBVENTIONS

Ce poste totalise, au 31/12/2014, un solde de 1 008 678 Dinars, contre un solde de 936 046 Dinars au 31/12/2013, correspondant à la somme des dons et subventions encaissés par l'association courant l'année.

4-2. CHARGES DU PERSONNEL

Ce poste totalise, au 31/12/2014, un solde de 353 537 Dinars, contre un solde de 295 385 Dinars au 31/12/2013 détaillé comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Salaires et appointements	296 075	249 470
CNSS	50 244	42 335
Indemnités de stages	7 218	3 580
<i>Total</i>	<i>353 537</i>	<i>295 385</i>

4-3. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Ce poste totalise, au 31/12/2014, un solde de 657 903 Dinars, contre un solde de 569 909 Dinars au 31/12/2013, détaillé comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Locations	79 543	28 235
Honoraires	115 883	69 990
Frais postaux et communications	10 830	13 129
Dons accordés	77 848	-
Séjours, séminaires, déplacements et restaurations	312 011	447 214
Autres charges de fonctionnement	61 788	11 341
Total	657 903	569 909

4-4. AUTRES PERTES ORDINAIRES

Ce poste totalise, au 31/12/2014, un solde de 10 622 Dinars, correspondant aux diverses écritures d'apurements et de régularisations de l'exercice, contre un solde de 5 683 Dinars au 31/12/2013 détaillé comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Régularisation et apurement/ comptes personnels et liés	-	3 752
Pertes sur Fons de Caisse	-	1 120
Perte sur écart caisse	-	811
Pertes sur exercice en cours	2 961	-
Pertes sur exercices antérieurs	1 460	-
Charges /exercices antérieurs	6 202	-
Total	10 622	5 683